

# L'ÉC LU SE

BULLETIN MUNICIPAL  
VILLE DE CHAMBLY

**GRANDS  
DOSSIERS**

**MARS  
2024**

Vol. 37 / N° 1

## Avenir de l'ancien terrain de golf

PAGES 6-7

### CASERNE SERGE-CARON : RECONSTRUCTION

PAGES 4-5



450 658-8788 / [information@ville.chambly.qc.ca](mailto:information@ville.chambly.qc.ca) / [ville.chambly.qc.ca](http://ville.chambly.qc.ca)





## MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,

La dernière année a été des plus effervescentes pour notre municipalité ! Grâce à l'engagement de vos élus et au dévouement des équipes municipales, nous avons connu une année pleine de réussites. Le travail accompli a été souligné à de multiples occasions, notamment par l'obtention de plusieurs prix et distinctions, dont le prix mérite Ovation municipale dans la catégorie Démocratie locale, la certification VÉLOSYPATHIQUE Bronze de Vélo Québec, et l'obtention de quatre Fleurons du Québec, pour ne nommer que ceux-là.

Toutes ces reconnaissances vous reviennent également. Votre participation et vos idées ont eu un impact dans le succès de nombreuses initiatives. C'est pourquoi nous continuerons à solliciter votre apport, par le biais de la participation publique.

Pour les années à venir, l'avenir de l'ancien terrain de golf de Chambly, la bonification de l'accès au bassin de Chambly et le développement de projets novateurs seront au cœur de nos priorités. Le programme des immobilisations 2024-2026 représente des investissements de l'ordre de 117 M\$, visant à moderniser les infrastructures municipales et à bonifier les services à la population.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de *L'Écluse*, nous avons déjà amorcé de grands chantiers, dont la préservation de l'ancien terrain de golf de Chambly et la reconstruction de notre caserne d'incendie. Nous vous dévoilons les grandes lignes dans les pages qui suivent.

Bonne lecture !

**ALEXANDRA LABBÉ**

Mairesse

450 658-0624, [mairese@ville.chambly.qc.ca](mailto:mairese@ville.chambly.qc.ca)

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



CARL TALBOT  
District du Canton  
514 712-2480  
[carl.talbot@ville.chambly.qc.ca](mailto:carl.talbot@ville.chambly.qc.ca)



COLETTE DUBOIS  
District Charles-Michel-De Salaberry  
514 974-7587  
[colette.dubois@ville.chambly.qc.ca](mailto:colette.dubois@ville.chambly.qc.ca)



SERGE SAVOIE  
District Antoine-Louis-Fréchette  
514 816-6449  
[serge.savoie@ville.chambly.qc.ca](mailto:serge.savoie@ville.chambly.qc.ca)



JUSTIN CAREY  
District du Ruisseau  
819 918-6145  
[justin.carey@ville.chambly.qc.ca](mailto:justin.carey@ville.chambly.qc.ca)



JEAN-PHILIPPE THIBAUT  
District du Bassin  
438 523-1576  
[jean-philippe.thibault@ville.chambly.qc.ca](mailto:jean-philippe.thibault@ville.chambly.qc.ca)



ANNIE LEGENDRE  
District de la Petite Rivière  
514 430-5431  
[annie.legendre@ville.chambly.qc.ca](mailto:annie.legendre@ville.chambly.qc.ca)



LUC RICARD  
District Louis-Franquet  
514 249-0562  
[luc.ricard@ville.chambly.qc.ca](mailto:luc.ricard@ville.chambly.qc.ca)



JEAN-FRANÇOIS MOLNAR  
District des Grandes-Terres  
514 979-0900  
[jean-francois.molnar@ville.chambly.qc.ca](mailto:jean-francois.molnar@ville.chambly.qc.ca)

## L'ÉCLUSE

1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1  
[ville.chambly.qc.ca](http://ville.chambly.qc.ca) • [communications@ville.chambly.qc.ca](mailto:communications@ville.chambly.qc.ca)

Le bulletin municipal est publié par le Service des communications et relations avec les citoyens de la Ville de Chambly et distribué dans tous les foyers et places d'affaires de la municipalité.  
Prochaine édition : juin 2024

## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

# Différents outils pour informer le citoyen

Aimez-vous la nouvelle facture visuelle de **L'Écluse** ? Mise en page soignée, grandes images, textes portant sur des enjeux d'actualité ou des grands dossiers; c'est toute une transformation que votre bulletin municipal s'est offerte !

Cette métamorphose s'inscrit dans une refonte et une bonification des outils de communication de la municipalité. Dans un contexte où la communication est en constante évolution et où nous sommes soucieux de notre impact environnemental, la Ville s'adapte pour mieux communiquer avec les citoyens.

Dans cette optique, la municipalité poursuit ses efforts numériques tout en repensant complètement votre bulletin municipal. Publié deux fois par an jusqu'à tout récemment, le bulletin municipal *L'Écluse* devient une publication semestrielle, publié quatre fois par an.

Cette refonte permettra à *L'Écluse* de se coller davantage à l'actualité municipale adressée aux citoyens, tout en réduisant considérablement la quantité de papier imprimé.

DITES-NOUS CE QUE VOUS EN PENSEZ : [communications@ville.chambly.qc.ca](mailto:communications@ville.chambly.qc.ca) 



## L'OBJECTIF :

Optimiser la diffusion de l'information afin de desservir différents publics, appartenant à différentes tranches d'âge et ayant des habitudes variées.

## BONIFICATION DES OUTILS

Vous avez été nombreux à apprécier le dépliant consacré à la **programmation estivale** des activités de loisirs et de culture. Bonne nouvelle ! Il vous sera maintenant distribué deux fois par année, en juin et en décembre, directement par la poste, afin de vous offrir une vue d'ensemble des activités à venir.

La municipalité a créé des espaces de diffusion entièrement dédiés aux organismes communautaires reconnus par la *Politique d'admissibilité et de soutien aux organismes*, afin de les soutenir dans leurs missions respectives. Publié dans le *Journal de Chambly*, quatre fois par année, le **Cahier des organismes** met en lumière les activités communautaires à venir. Lancée l'automne dernier, la page Facebook **Organismes et communauté Chambly** offre aux les organismes une présence sur les médias sociaux.

## INFO LETTRES

Bien sûr, la municipalité continue d'alimenter quotidiennement son site Web, en plus d'être présente sur plusieurs médias sociaux. Elle produit également deux **infolettres mensuelles** - l'une pour l'actualité municipale et l'autre pour les loisirs - auxquelles vous pouvez vous inscrire. Celles-ci se veulent complémentaires aux autres communications et vous permettent de recevoir votre lot de nouvelles municipales chaque mois, directement dans votre boîte courriel.

**INSCRIPTION :** [ville.chambly.qc.ca/infolettres](http://ville.chambly.qc.ca/infolettres)

# Caserne Serge-Caron

## NOUVELLE CASERNE D'INCENDIE, SERVICES À LA POPULATION BONIFIÉS

Le conseil municipal a donné son aval au règlement décrétant une dépense et un emprunt de 19,1 M\$ afin de reconstruire la caserne Serge-Caron. Cet investissement d'envergure permettra à la municipalité d'être outillée adéquatement pour répondre aux besoins grandissants de la population et d'offrir des services bonifiés.

L'actuelle caserne, sise sur le boulevard Fréchette, ne correspond plus aux besoins actuels, alors que les besoins de la population ont grandement évolué depuis sa construction, en 1980. Au cours des 40 dernières années, la municipalité a vu sa population tripler, passant de 12 190 habitants en 1981 à 31 444 en 2021. Ce nombre pourrait augmenter encore, pour atteindre 39 588 citoyens en 2041, selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec.



## NOUVELLE CASERNE

Cette nouvelle construction, qui sera érigée au même endroit, abritera un centre intégré de mesures d'urgence, une tour d'exercice de trois étages, une zone de décontamination pour les pompiers et leurs uniformes de combat, et des espaces de vie. De plus, le bâtiment abritera un lieu d'exposition dédié à l'histoire du Service d'incendie.

## VISION ÉCOLOGIQUE

Le stationnement sera complètement réalisé en pavé perméable. Afin de minimiser son impact, la Ville réalisera des aménagements paysagers et une plantation d'arbres. Une fois à maturité, la canopée formée par ceux-ci recouvrira 40 % de la surface minéralisée du stationnement.

De plus, la majorité du mobilier de l'actuelle caserne sera réutilisé, dont les compresseurs d'air respirable, les compresseurs pour les camions, les casiers pour les habits de combat et pour les employés, le système de récupération des gaz d'échappement, les laveuses industrielles, de même que les unités de chauffage. Quant à l'enveloppe du bâtiment actuel, les matériaux comme le métal et les éléments de maçonnerie seront en grande partie récupérés et recyclés.

## PROCHAINES ÉTAPES

La démolition du bâtiment actuel s'amorcera cet été. La reconstruction débutera à l'automne, pour se terminer en 2026. Afin de loger nos combattants du feu et les véhicules d'urgence durant les travaux, des roulottes et des abris temporaires seront installés dans le stationnement de la caserne.

## SUIVEZ LE PROJET :

[ville.chambly.qc.ca/grands-chantiers-municipaux](http://ville.chambly.qc.ca/grands-chantiers-municipaux)



## Des pompiers présents 24/7

La réfection de la caserne s'inscrit dans la mise en place d'un Service d'incendie 2.0, dont les premiers changements se feront dès cette année. L'arrivée d'une garde 24/7 nécessitera la présence en caserne, en tout temps, de six pompiers et d'un chef aux opérations.

De plus, notre Service d'incendie offrira bientôt le service de premiers répondants de niveau 2. Nos pompiers pourront donc prodiguer des soins médicaux de base, en attendant l'arrivée des ressources ambulancières, dans des situations d'arrêt cardio-respiratoire (ACR), d'anaphylaxie et de traumatologie. L'ensemble du personnel sera également spécialisé en sauvetage nautique.

## FAIT INTÉRESSANT

Plusieurs détails dans l'architecture du bâtiment font écho aux anciennes casernes de Chambly (toutes deux situées sur l'avenue Bourgogne). C'est notamment le cas des portes de garage, de l'utilisation de deux couleurs de maçonnerie et de la partie centrale surélevée, rappelant les anciennes tours de séchage pour tuyaux.

## ANCIEN TERRAIN DE GOLF DE CHAMBLY


# Un nouvel espace vert pour les citoyens

La Ville de Chambly a jeté les bases d'un projet structurant sur l'ancien terrain de golf, qui permettra de répondre aux besoins de la communauté tout en protégeant nos espaces verts. La population sera invitée à se joindre au dialogue.

Le projet comprend l'acquisition, au montant de 6 M \$, d'une portion de 70 % (1,9 M pi<sup>2</sup>) du terrain de 2,8 M pi<sup>2</sup>, pour le dédier à la mise en valeur de ce milieu naturel. Ce futur parc deviendra ainsi le plus important espace vert dans le périmètre urbain de la municipalité.

La portion résiduelle, équivalant à 30 % de la superficie totale du terrain, pourra être utilisée par le propriétaire du terrain pour réaliser un développement immobilier comptant 500 unités de logement et quelques commerces de proximité. Cette bonification de l'offre de logement sur le territoire contribuera à contrer la crise du logement. À Chambly, les plus récentes données de la Société canadienne d'hypothèque et de logement indiquent que le taux d'inoccupation était de 0,5 % en 2021, bien en-deçà du point d'équilibre de 3 %.

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1.	2.		3.	4.	5.	6.
Caractérisation environnementale du site (propriétaire)	Rédaction d'une entente de promoteur et d'une entente formalisant les engagements des parties	 NOUS SOMMES ICI	Concept d'aménagement du site par un consultant et démarche de participation publique (Ville)	Procédure de règlement d'emprunt pour l'acquisition du parc (Ville)	Modification du règlement de zonage formalisant les paramètres réglementaires (Ville)	Finalisation et signature de l'entente sur les redevances avec le promoteur (Ville)

\* Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

## PARTICIPATION PUBLIQUE

La Ville chapeautera l'aménagement résidentiel de ce secteur. Le conseil municipal a octroyé, lors de l'assemblée du 6 février, un contrat à la firme d'aménagement et d'urbanisme L'Atelier urbain pour l'élaboration d'un concept d'aménagement. La firme connaît déjà bien la réalité chamblyenne, puisqu'elle avait accompagné la municipalité dans la refonte de son programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville.

Dans le cadre de cet exercice, des démarches de participation publique permettront de réfléchir collectivement à des enjeux, tels que la densification, la circulation véhiculaire et l'aménagement d'un parc de quartier.

## AUTRES ENJEUX À CONSIDÉRER

L'aménagement d'un parc de quartier fait également partie des priorités identifiées, puisque les résidents du secteur de l'ancien golf n'ont présentement pas accès à un parc de voisinage ou de quartier à proximité de chez eux.

La municipalité souhaite, par la même occasion, se pencher sur plusieurs enjeux de circulation, dont la circulation de transit sur la rue Martel, le prolongement de l'avenue Bourgogne et la modification de deux intersections donnant sur le boulevard De Périgny. La Ville prévoit également boucler le réseau de mobilité active et faire quelques ajustements aux circuits de transport collectif.

## Chambly et la mise en valeur des milieux naturels

Terrains privés acquis depuis 2017	7,5 M pi <sup>2</sup>
Parc naturel des Ruisseaux	5,1 M pi <sup>2</sup>
Parc projeté sur l'ancien terrain de golf	1,9 M pi <sup>2</sup>
Zone de conservation dans le parc industriel	500 000 pi <sup>2</sup>

7.

Finalisation des enjeux de circulation avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (Ville)

8.

Acquisition des terrains pour le développement du parc (Ville)

9.

Certificats d'autorisation du MELCCFP\* (promoteur)

10.

Délivrance des permis de lotissement (Ville)

11.

Travaux pour le prolongement des services municipaux (promoteur)

12.

Délivrance des permis de construction (Ville)

**SUIVEZ LE PROJET :**

[ville.chambly.qc.ca/grands-chantiers-municipaux](http://ville.chambly.qc.ca/grands-chantiers-municipaux)

# De l'énergie puisée à même votre table !

Le bac brun continue de gagner en popularité depuis son entrée dans nos vies, en 2018. Près d'un chamblyen sur deux le place maintenant en bordure de rue, à chaque collecte.

## QU'ADVIENT-IL DES RÉSIDUS QUE VOUS Y DÉPOSEZ ?

Après avoir quitté votre domicile, les matières sont acheminées par camion au centre de biométhanisation de la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SÉMECS). Cette infrastructure, détenue en partie par la MRC de la Vallée-du-Richelieu (dont fait partie Chambly), traitera, à terme, 120 000 tonnes de matière par an.

## PROCÉDÉ BIOLOGIQUE

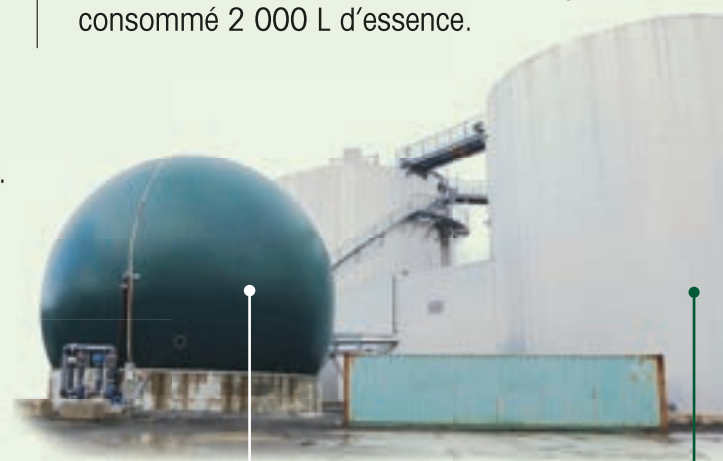
Les différentes étapes de traitement auxquelles la matière organique est soumise imitent la digestion humaine.

La matière est d'abord acheminée dans l'aire de chargement. On effectue ensuite un tri pour en retirer les matières indésirables (par exemple, des sacs de plastique) ou solides. La matière est ensuite broyée, puis envoyée dans le biodigesteur. Pendant 15 à 20 jours, elle sera décomposée en anaérobie (c'est-à-dire sans oxygène) par des microorganismes, brassée constamment et chauffée à 37°C, soit la même température que le corps humain.

## LE RÉSULTAT

Au terme de son épopée, la matière est complètement transformée en deux produits. Le biogaz pourra être traité, puis injecté dans le réseau énergétique. La matière solide, appelée **digestat**, pourra être utilisée pour fertiliser les terres agricoles environnantes.

Chaque tonne de matières organiques détournée de l'enfouissement réduit d'environ 1/4 de tonne les émissions de CO<sub>2</sub>. À Chambly, en 2023, les 3620 tonnes de matières organiques collectées ont permis une réduction de 900 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 174 automobiles ayant consommé 2 000 L d'essence.



**GAZOMÈTRE**  
Sert à stocker le gaz

**DIGESTEUR**  
Le biogaz est produit ici

**EN SAVOIR PLUS :** [ville.chambly.qc.ca](http://ville.chambly.qc.ca)